

HABILITATION ELECTRIQUE POUR PERSONNEL NON ELECTRICIEN

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

*Préparation à l'Habilitation Electrique Non Electricien symboles :
B0 / H0V / BS / BE manoeuvre.*

PUBLIC

Personnel non électricien chargé de travaux dans un environnement électrique et/ou d'intervention sur des installations ou équipements basse tension.

OBJECTIFS DU STAGE

A l'issue du stage, l'apprenant doit être capable de mettre en application les prescriptions de sécurité lors de l'exécution de travaux, ou lors d'interventions dans un environnement électrique.

PRE-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire, mais l'apprenant doit être capable de comprendre les instructions de sécurité. Le BS, connaît les règles et techniques de remplacement.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.

Power point, médias d'interprétation.

Notre tableau électrique pédagogique, maquette, BAES, et/ou votre poste de travail.

Recueil d'instruction UTE C 18-510. Support de cours.

INTERVENANT

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

DUREE

2 jours soit 14 heures.

LIEU

Sur votre site, ou dans nos locaux.

VALIDATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

INFORMATION PARTICIPANTS

Les participants sont tenus d'apporter leur matériel de travail conforme à la réglementation.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles R4544-1 à R4544-10 du code du travail et la norme NF C 18-510

Notre formation répond aux exigences du code du travail et à la réglementation en vigueur.

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

*Préparation à l'Habilitation Electrique Non Electricien symboles :
B0 / H0V / BS / BE manoeuvre.*

MATERIEL DE PROTECTION INDIVIDUEL - OUTILLAGE

Présentation des équipements de protection individuels / Outillage normalisé / Précautions d'emploi.

DANGERS SPECIFIQUES

Distance minimale d'approche ;

DISPOSITIONS A PRENDRE EN CAS D'INCIDENT ET D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE

Secours aux victimes ; Incendie.

APPLICATION PRATIQUE (SAVOIR-FAIRE)

Présentation du matériel.

Mise en œuvre pratique sur platine et/ou matériels de l'entreprise.

Intervention sur le BAES. Intervention sur les platines de télécommande. Intervention sur prises et luminaires.

Exercices de repérage des environnements ou locaux à risques / analyse préalable à l'intervention / mise en œuvre des EPI / balisage de la zone de travaux et sa surveillance / rédaction des documents et le compte rendu de l'activité.

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

EVALUATION

EPREUVE THEORIQUE (SAVOIR) ET EPREUVE PRATIQUE (SAVOIR FAIRE) :

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

Test de contrôle des connaissances /Théorique / Pratique / Corrigé.

Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

Attestation individuelle de fin de formation.

COVID-19

MODIFICATIONS COVID 19, SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET PROTOCOLES DE SEPTEMBRE 2020

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19.

Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

**Formation de préparation à l'Habilitation Electrique
Conforme aux directives de l'INRS ED 6127, à l'Annexe D de la NF C 18-510,
Mise à jour de l'amendement de la norme NFC 18-510 paru en février 2020**